

Réunion des responsables des masters « enseignement » de mathématiques

Paris, 23 janvier 2013

31 participants, des universités d'Aix-Marseille, Angers, Amiens, Avignon, Besançon, Cergy-Pontoise, Lille I, Limoges, Lorraine (sites de Nancy et de Metz), Lyon I, Montpellier II, Orléans, Paris IV – IUFM de Paris, Paris VI, VII, XI, Poitiers, Strasbourg, Toulouse III, Tours, Valenciennes, Versailles Saint-Quentin, ainsi que de la Société mathématique de France, de la Société de mathématiques appliquées et industrielles, et de la Commission française pour l'enseignement des mathématiques

Compte rendu rédigé par Jean-Pierre BOREL

L'objectif de cette réunion est de partager informations et idées sur le dispositif de formation des futurs enseignants certifiés. Si les mathématiciens s'intéressent aussi à la formation des futurs professeurs des écoles, ce n'est pas le lieu ici. Enfin, tout ce qui concerne l'agrégation (organisation du recrutement, concours, formation, rôle des agrégés dans le système éducatif) n'a pas encore fait l'objet de réflexions et de propositions.

Point sur la mise en place des ESPE

La plupart des présents n'ont pas, ou très peu, d'information sur cette mise en place. Le travail commence, organisé par le recteur. Les acteurs de terrain sont peu associés. La date de bouclage de la remontée du projet (« pré accréditation » : chef de projet / structure / offre de formation) est pourtant le 28 février.

Quelques situations originales sont présentées, comme à Montpellier. Au moins deux rattachements à un PRES semblent envisagés. L'impact en termes de jury (qui le nomme) est une inquiétude, la réglementation pourrait évoluer sur ce point.

Point sur le projet de master enseignement MEEF

Sur l'ensemble des participants il ressort qu'il y a entre 350 et 360 étudiants inscrits (sous forme normale ou DU) dans chacune des deux années de M (pour 23 formations, soit largement plus de la moitié). Certaines formations à faible effectif sont menacées. En cas de fermeture, le nombre global de candidates pourrait encore baisser car certains étudiants pourraient préférer changer d'orientation.

Les chiffres concernant les recrutements d'emplois d'avenir professeur (EAP) sont eux aussi très faibles, mais incertains. A plusieurs endroits, le délai de candidature a été prolongé pour cause de trop faible nombre de candidats. Donnée disponible : 44 EAP pour un total de 7 filières disposant de chiffres. L'intérêt du dispositif est souligné, même s'il est soumis à des contraintes réglementaires fortes. Le travail demandé aux EAP dans leur établissement de rattachement (12h hebdomadaires en moyenne annuelle) est largement adaptable, en général les impératifs de la formation sont considérés comme prioritaires.

Les masters « enseignement » ont actuellement des statuts variés. Sur 22 universités présentes, 4 ne l'ont pas construit au sein du master « de mathématiques », pour les 18 autres c'est en général une spécialité d'une mention. Seuls 2 cas correspondent à une construction ou co-construction impliquant l'IUFM. Le dispositif envisagé, pour ce que l'on en sait (la formation des certifiés de mathématiques passerait par un parcours dans un master global MEEF) est donc un très fort changement pour la plupart. Des questions sont soulevées sur ce

choix et ses conséquences : qu'en est-il d'un éventuel jury unique pour tout le MEEF (et donc qui y participerait, les équipes pédagogiques en seraient-elles exclues ?), qu'en est-il d'une demande de tronc commun toutes disciplines confondues en S1 ?

Plusieurs points sont traités concernant le contenu du master et son articulation avec les autres formations :

- le besoin de conserver une formation en mathématiques tout au long du master, même si c'est en biseau, va se heurter à des contraintes lourdes : préparation courte de l'écrit, place forte (et nécessaire) du stage de fin de master, notamment ;
- le concept de « bloc », qui semble de nature à trop séparer, à la fois l'équipe pédagogique globale du M, mais aussi au niveau du contenu des formations, compte tenu des expériences variées. Revenir sur ces expériences serait démobilisateur pour les équipes. Intégrer des éléments dits « professionnalisants » dans le « disciplinaire » est important ;
- l'articulation avec le L, il est rappelé que la formation dans la discipline se fait en 4 ans (L + M1), et que d'autres aspects plus professionnalisants peuvent aussi se trouver dès le L ;
- l'articulation avec les autres masters, l'interrogation sur leur devenir est soulignée, mais aussi sur le risque de rupture. Certains étudiants n'ont pas envie de choisir tout de suite après le L, et au moment où l'on manque de candidats il faut en tenir compte : la variété de l'offre est un élément réel d'attractivité ;
- la certification en informatique et en langue vivante ;
- la formation des futurs enseignants hors des MEEF, par usage des masters existants, est évoquée mais paraît à la fois peu réaliste et vraiment en dehors du cadre à construire.

Point sur le concours et l'articulation master-concours

L'articulation entre master et concours fait l'objet d'appréciations variées, notamment sur l'impact d'un écrit au milieu d'un semestre. Parmi les questions :

- la possibilité de valider le niveau des étudiants dans les diverses UE indépendamment de la réussite au concours, et notamment de coller en S3 ou S4 des étudiants reçus au concours, laisse dubitatif. C'est déjà difficile en général, le faire dans le contexte d'un nombre trop faible de candidats est encore plus irréaliste ;
- la question de parcours en M2 proposés aux étudiants reçus en M1 et collés au concours semble peu réaliste : l'expérience est que (au moins en cette période de vaches maigres) un étudiant collé se présente à nouveau, jusqu'à réussir ;
- la possibilité de garder le bénéfice du concours un temps, en cas d'échec au M2, est claire pour la période transitoire. Rien ne semble précisé pour le futur dispositif au niveau M2, ni en cas d'échec au M1.

Sur l'ensemble de ces points, et pour attirer l'attention sur le sentiment global d'inquiétude, de décisions qui se prennent trop vite et sans chercher à réunir l'avis des acteurs de terrain, ceux qui forment les futurs enseignants, il est décidé de rédiger un texte au nom des représentants présents des masters enseignement de mathématiques, texte auquel les formations absentes de la réunion pourront s'associer si elles le souhaitent.

Le texte sera mis à disposition sur le site de la Société mathématique de France, organisatrice de la réunion.